

Agent de surveillance en sécurité privée

RNCP4561 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 3
Code(s) NSF	344w
Code(s) ROME	K2503
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	10/08/2016

Certificateur(s)

Formaplus 3B

<http://formaplus3b-formation-securite.com>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

L'activité de l'agent s'exerce au sein de sociétés de sécurité privée, d'entreprises, ... en contact avec différents intervenants et institutionnels (publics, police, gendarmerie, pompiers, ...).

Elle varie selon le secteur (aéroportuaire, événementiel, transport, ...), le mode d'organisation, le type de public (clients, visiteurs, ...) et d'équipement (télésurveillance, ...).

Elle peut s'exercer les fins de semaine, jours fériés, de nuit et être soumise à des astreintes.

L'activité peut s'effectuer en poste de sécurité.

Le port d'une tenue professionnelle (Protection Travailleur Isolé -PTI-, ...) peut être requis.

L'Agent l'agente de surveillance en sécurité privée exerce tout ou partie des activités suivantes, en fonction du site où s'exerce la mission :

Préparation de mission :

- Vérification des sites extérieurs d'événements à des fins de sécurité et de protection anti-incendie
- Vérification des sites « intérieurs » à des fins de sécurité et de protection anti-incendie
- Vérification des systèmes de sécurité (incendie (SSD), issues...)
- Repérage des incidents potentiels
- Mise en sécurisation des sites

Mission de prévention et de sûreté en présence de publics:

- Contrôle d'accès, filtrage, palpation et contrôle visuel des bagages à main
- Rondes pour assurer la protection des biens et des personnes
- Gestion des alarmes
- Gestion des conflits
- Gestion des incidents
- Utilisation des systèmes de sécurité (protection anti-incendie, pictogrammes, issues de secours...)
- Utilisations des moyens de communication (téléphone, radio etc.) et de l'équipement de vidéo surveillance
- Intervention en premiers soins et alerte aux services compétents

Communication

- Accueil – information aux usagers
- Compte rendu oral, écrit, des événements
- Rédaction de main courante papier et/ou électronique
- Communication avec les services publics

COMPÉTENCES ATTESTÉES

La certification atteste que son titulaire exerce toutes ces activités dans le respect du cadre légal de la réglementation (Loi du 12 juillet 1983 modifiée par la Loi du 18 mars 2003, décret du 10 octobre 1986) CF. réglementations d'activité.

En outre, il a prouvé qu'il est capable de :

- Préparer la sécurisation d'un site et de préparer une mission de mise en sûreté
- Exercer dans le respect des consignes toute mission de prévention et de sécurité en présence de publics
- Rédiger des rapports, mains courantes et de communiquer oralement avec aisance
- Utiliser les matériels et les équipements

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

- Société de sécurité
- Aéroport
- Collectivité territoriale
- Entreprise
- Entreprise publique/établissement public
- Etablissement de jeux
- Etablissement médical (hôpital, clinique, ...)
- Parc de loisirs
- Stade

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Agent / Agente de prévention et de sécurité - Agent / Agente de prévention incendie - Agent / Agente de sécurité d'accueil - Agent / Agente de sécurité événementiel - Agent / Agente de sécurité portuaire - Agent / Agente de prévention scolaire - Agent / Agente de prévention hospitalier - Agent / Agente Stadier - Agent / Agente de transport de fonds - Agent / Agente de démarque - Agent / Agente de sécurité boîte de nuit, discothèque - Agent / Agente de sûreté aéroportuaire - Agent / Agente de sûreté de passage - Agent / Agente de sûreté fret - Agent / Agente de surveillance et de protection - Agent / Agente de surveillance et de sécurité - Agent / Agente de surveillance et d'intervention - Agent / Agente de télésurveillance - Gardien / Gardienne de musée - Intervenant / Intervenante sur alarme ? Opérateur / Opératrice en télésurveillance ? Portier / Portière physionomiste - Rondier / Rondière en sécurité ? Stadier / Stadière - Surveillant / Surveillante de magasin - Surveillant / Surveillante de musée - Surveillant / Surveillante de parking Convoyeur / Convoyeuse de transport de fonds

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Loi du 12 juillet 1983.

Décrets du 06 septembre 2005, puis du 07 septembre 2006, 03 août 2007 relatif à l'aptitude professionnelle

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5)
Facteurs principaux	Non-attractivité salariale, Intensité d'embauche, Inadéquation géographique
Salaire médian (mensuel)	1 700 €
Familles professionnelles (FAP)	T3X61 — Agents de sécurité et de surveillance · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	24 576
Jugés difficiles à recruter	48 %
Emplois saisonniers	23 %

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Idem

COMPOSITION DU JURY — APPRENTISSAGE

Président : un professionnel

Membres :

1 formateur

2 professionnels (1 employeur et 1 salarié)

COMPOSITION DU JURY — VAE

Idem

Le professionnel salarié est un fonctionnaire de la police nationale

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 10/08/2016

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP27757

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/4561/>